

## **RECRUTE**

### **Un(e) gestionnaire ressources humaines Et chargé(e) de projets RH à temps complet**

Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou par voie contractuelle (CDD de 3 ans renouvelable)

#### **CONTEXTE**

---

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. En constante évolution, son effectif est aujourd'hui fixé à une centaine d'agents. Elle est composée de 6 services assurant la mise en œuvre de ses différentes compétences.

Sous la responsabilité du responsable du service Moyens généraux, vous occuperez les fonctions de gestionnaire ressources humaines, essentiellement auprès des agents titulaires, mais vous serez également l'interlocuteur(trice) privilégié(e) des chefs de service concernant les décisions RH en lien avec ces agents et du responsable Moyens généraux dans la mise en place et le suivi des projets RH décidés par les élus ou imposés par la réglementation.

En 2023, la CCMV a engagé différents projets en lien avec les ressources humaines : la validation d'un accord pour le télétravail, le changement de son progiciel de paie/carrière pour un SIRH (actuellement en cours de déploiement), ou encore le transfert de la compétence eau et assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### **ACTIVITES / TACHES PRINCIPALES**

---

##### **Gestionnaire ressources humaines :**

- ✓ Gestion des recrutements et suivi du tableau des emplois
- ✓ Gestion de la carrière des agents titulaires et du suivi des CDI et contrats de projet
- ✓ Traitement des dossiers de retraite CNRACL
- ✓ Saisie des éléments variables de paie des agents titulaires
- ✓ Mandatement des paies et transmission de la DSN (en alternance avec une collègue)
- ✓ Suivi des congés et des plannings des agents via un logiciel
- ✓ Suivi des formations

##### **Chargé(e) de projets ressources humaines :**

- ✓ Suivi de la masse salariale et élaboration des 2 budgets sur le chapitre 012
- ✓ Suivi du comité social territorial
- ✓ Développement du SIRH mis en place en 2023
- ✓ Appui à la responsable du service moyen généraux sur tous les dossiers ponctuels ayant des problématiques touchant les ressources humaines (télétravail, protection sociale, régime indemnitaire, etc.)

#### **PROFIL**

---

Expérience obligatoire d'au moins 3 ans dans un poste en ressources humaines au sein de la fonction publique.

## QUALITES REQUISES

---

- ✓ Vous êtes dynamique et proactif(ve) en matière d'évolutions réglementaires ou du métier de RH.
- ✓ Vous êtes à l'écoute et appréciez chercher des solutions en cas de difficultés.
- ✓ Vous aimez conseiller et savez vous adapter à vos interlocuteurs et à leurs demandes.
- ✓ Vous pouvez gérer vos missions en toute autonomie, mais également les adapter à celles des deux autres collègues en poste.

## CAPACITES TECHNIQUES ATTENDUES

---

- ✓ Maîtrise du statut de la fonction publique
- ✓ Maîtrise d'Excel
- ✓ Maîtrise du logiciel CIRIL serait apprécié
- ✓ Faire preuve de qualités rédactionnelles

## CONDITIONS D'EMPLOI

---

- ✓ Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou, à défaut, aux contractuels
- ✓ Poste à temps complet
- ✓ A pourvoir au 1er septembre 2023

## REMUNERATION ET AVANTAGES

---

- ✓ Régime statutaire et RIFSEEP en vigueur au sein de la collectivité (IFSE+CIA)
- ✓ 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance
- ✓ Télétravail possible
- ✓ Forfait mobilité durable

## DEPOT DE CANDIDATURE

---

Adresser votre lettre de motivation et votre CV avant le 20 juin 2023 à [recrutement.ccmv@vercors.org](mailto:recrutement.ccmv@vercors.org) ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors  
19 chemin de la Croix Margot  
38250 VILLARD-DE-LANS

## Entretien prévu le 27 juin 2023

### **Protection des données personnelles :**

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la réglementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter [severine.grouillet@vercors.org](mailto:severine.grouillet@vercors.org)